



vous informe...

RAPPEL ANIMAUX

MÉDAILLES :

Chiens

Suite à l'entrée en vigueur du règlement provincial appliquant la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens, tout propriétaire de chien doit obtenir une médaille pour celui-ci. Ceci s'applique à la totalité du territoire de la municipalité. Le coût de la médaille est de 25\$.



Veillez prendre note que la médaille est valide pour la durée de vie de l'animal.

Chats

Les chats doivent aussi détenir une médaille, le coût de celle-ci est de 15 \$.

Veillez prendre note que la médaille est valide pour la durée de vie de l'animal.

NOURRIR LES PIGEONS, UNE PRATIQUE À PROSCRIRE



Il est fortement déconseillé de nourrir les pigeons ou de les apprivoiser étant donné les impacts nuisibles qu'il peut avoir sur notre environnement. Vous trouverez donc ci-dessous un résumé produit par le Ministère de la Faune, de la Flore et des Parcs concernant ce volatile :

DOMMAGES	
Détérioration des édifices et autres constructions extérieures	Les excréments salissent et accélèrent la détérioration des édifices publics, des ponts, des monuments, des bancs et tables de parc. Les automobiles et les piétons en sont parfois souillés.
Présence dans les édifices et bâtiments	Les excréments peuvent contaminer les grains dans les sites d'entreposage ou de transbordement et les pigeons peuvent aussi consommer de grandes quantités de grains. Lorsqu'ils s'installent dans les remises ou les garages, leurs excréments salissent la machinerie et le matériel entreposé.
Transmission de maladies et parasites	Le pigeon peut transmettre à l'homme plusieurs maladies, dont l'encéphalite, l'ornithose, la salmonellose, la toxoplasmose et l'histoplasmose. Dans les endroits densément utilisés par les pigeons, des ectoparasites (mites, tiques, puces et poux) peuvent infester les lieux et s'attaquer à l'humain

Plusieurs méthodes préventives sont disponibles au https://www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/importuns/fiche.asp?fiche=pigeon_biset

AUGMENTATION DE NOTRE POPULATION EN 2022

La population de notre municipalité est passée de 2747 à 2792, une augmentation en 2022 de 45 citoyens. C'est la plus forte augmentation depuis les dix dernières années. Nous sommes confiants que cette tendance va perdurer. Le développement domiciliaire du côté Est de la rivière dans le périmètre urbain, celui du Lac Pionnier, ceux des Domaines des Bouleaux et Morin ainsi que certains sur la table à dessin contribueront à cet essor. La Municipalité de Ferme-Neuve est sans équivoque celle qui présente les environnements les plus favorables (nature, commerces de proximité avec bannières et services, entretien d'été et d'hiver) à y habiter de façon permanente.



Avis aux entrepreneurs, il nous manque encore des immeubles à logements pour répondre à la demande.

Ces statistiques ne tiennent pas compte des résidents non permanents, mais nous pouvons vous affirmer que tous les secteurs riverains, en particulier celui du Baskatong, sont en croissance.

BIENVENUE À MME SONIA LACHAINE

Nous désirons vous informer de l'arrivée de madame Sonia Lachaine à titre de responsable des loisirs, sport, culture et communauté. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous sommes très heureux de l'accueillir au sein de notre équipe.

COMITÉ DE BÉNÉVOLAT - TRANSPORTS ET ACCOMPAGNEMENTS AUX AÎNÉS

Chers citoyens et utilisateurs de Ferme-Neuve.

Comme plusieurs le savent déjà et tel qu'il fût annoncé la semaine dernière, le CISSS qui était notre principal soutien financier à mis fin à l'entente de subvention annuel.

Bien que nous soyons tous bénévoles, cette nouvelle a eu l'effet d'une bombe au sein de notre équipe, mais soyez assurés que nous faisons tout notre possible pour trouver des solutions le plus rapidement possible.

Nous vous tiendrons au courant du développement de ce dossier au cours des prochaines semaines.

Le Comité de bénévolat pour s'entraider de Ferme-Neuve

AFEAS DE FERME-NEUVE – CONFÉRENCE SUR LA PRÉVENTION DE LA FRAUDE

Le mardi 28 février 2023 au Pavillon des quilles, situé au 85, 13^e Rue à Ferme-Neuve, l'AFEAS de Ferme-Neuve recevra monsieur Francis Pilote, agent de la Sûreté du Québec ainsi qu'un représentant de l'organisme Prévoyance des aînés Laurentides.

Les portes ouvriront à compter de 13h30 et la conférence débutera à 14h00. Si vous désirez y assister, veuillez communiquer avec madame Gaétane Brière au 819-587-4151 pour réserver votre place.



MUNICIPALITÉ
FERME-NEUVE

vous informe...

- **RAPPEL ANIMAUX**
- **NOURRIR LES PIGEONS**
- **AUGMENTATION DE NOTRE POPULATION EN 2022**
- **COMITÉ DE BÉNÉVOLAT**
- **AFEAS DE FERME-NEUVE**

CLIQUEZ POUR PLUS D'INFORMATIONS



MUNICIPALITÉ
FERME-NEUVE

vous informe...

- **RAPPEL ANIMAUX**
- **NOURRIR LES PIGEONS**
- **AUGMENTATION DE NOTRE POPULATION EN 2022**

CLIQUEZ POUR PLUS D'INFORMATIONS



MUNICIPALITÉ
FERME-NEUVE

vous informe...

- **RAPPEL ANIMAUX**
- **NOURRIR LES PIGEONS**
- **AUGMENTATION DE
NOTRE POPULATION
EN 2022**
- **COMITÉ DE BÉNÉVOLAT**
- **AFEAS DE FERME-NEUVE**

**CLIQUEZ POUR PLUS
D'INFORMATIONS**